

COMITÉ STRATÉGIQUE DU 30/06/2020
CONSORTIUM PARI

<u>Membres présents</u>	<ul style="list-style-type: none"> • M. Eustase JANKY, Président de l'UA • Mme Angéla EPAMINONDAS, Cheffe de Cabinet du Président de l'UA • M. Jean-Charles DAVID, Directeur délégué à la Recherche et aux affaires institutionnelles • M. Olivier GROS, Vice-président de la Commission recherche – pôle Guadeloupe • M. Jean-Louis MANSOT, DRRT de la Guadeloupe • M. Fernand SABIN, Rectorat de Martinique • M. Nicolas CRAIPEAU, Rectorat de Guadeloupe • M. Roberto MORETTI, IPGP-OVSG • M. Harry OZIER-LAFONTAINE, INRAE • M. Raphael MORILLON, CIRAD • M. Michel ROQUEVELLIER, CIRAD • M. Antoine TALARMIN, Institut PASTEUR Guadeloupe • M. Emmanuel THOUARD, Représentant de l'IFREMER • Mme Lisiane KEKLARD-CHRISTOPHE, Représentante de l'INSERM • 1 Représentant de Martinique Digital
<u>Absents & Excusés</u>	<ul style="list-style-type: none"> • M. le Vice-président du PUR Guadeloupe • Mme la Vice-présidente du PUR Martinique • M. Philippe HUNEL, DRRT de la Martinique • Représentant du Conseil Régional de Guadeloupe • Représentant de la CTM • Représentant du BRGM • Représentant de l'IRD • Représentant du monde socioéconomique (Guadeloupe) • Représentant du monde socioéconomique (Martinique) • Représentant de Synergile
<u>Début de séance</u>	17h05
<u>Fin de séance</u>	17h42

ORDRE DU JOUR
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des animateurs des pôles ; • Préparation du séminaire ; • Questions diverses.

Monsieur le Président de l'Université des Antilles ouvre la séance après avoir remercié les membres de leur présence.

Points abordés	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des animateurs des pôles • Préparation du séminaire
Discussions	<p>Monsieur le Président de l'UA s'excuse pour le changement d'horaire de cette réunion dû à un agenda contraint. Il informe qu'un point devait être fait sur l'organisation du séminaire prévu en visioconférence le 9 juillet prochain. En raison de la proximité de la date et de l'indisponibilité d'un grand nombre de personnes, il souhaite qu'un échange se tienne sur le maintien de la date et sur le contenu du séminaire.</p> <p>Monsieur MANSOT rappelle la proposition de programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ MATIN <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation de la politique du site Antilles ➤ Présentation des six pôles thématiques ➤ Présentation des projets en cours et à venir ➤ Présentation de projets phares ❖ APRES-MIDI <ul style="list-style-type: none"> Ateliers : ➤ Développement économique ➤ Recherche et innovation <p>Monsieur MANSOT informe que le comité de liaison, composé des deux DRRT et des deux Vice-présidents des commissions « recherche », trouve qu'il serait plus raisonnable de ne retenir que le programme de la matinée. Il poursuit en indiquant que des échanges avec monsieur OZIER-LAFONTAINE, en charge de la gestation du « think tank » sur la recherche, l'innovation, le développement économique et sociétal, ont permis de voir qu'il était possible de proposer un atelier élargi, transdisciplinaire, transpolaire.</p> <p>Monsieur GROS complète les propos de monsieur MANSOT en signalant que le comité de liaison a aussi discuté de la désignation des animateurs et des rapporteurs des pôles thématiques.</p> <p>Madame EPAMINONDAS indique que la remontée de la liste des noms des animateurs et des rapporteurs a été faite pour la Guadeloupe mais qu'aucune information n'est revenue pour la Martinique.</p> <p>Monsieur le Président de l'UA fait part des propositions faites pour la Guadeloupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pôle « Risques et Energies » : Roberto Moretti (OVSG, Guadeloupe) • Pôle « Numérique » : Kenny Chammougon (Guadeloupe Tech,) • Pôle « Mer et océan » : Pierre-Yves Pascal (UA, Guadeloupe) • Pôle « Biodiversité en milieu insulaire tropical » : Harry Ozier-Lafontaine (INRAE, Guadeloupe) • Pôle « Santé insulaire en environnement tropical » : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pierre-Yves Teycheney (CIRAD, Guadeloupe) : animateur ➤ Rémi Nevriere (CHUM, Martinique) : rapporteur • Pôle « Dynamique des Sociétés et territoires Caraïbes » : Fred Reno (UA, Guadeloupe) <p>Monsieur le Président de l'UA espère que la liste sera complète rapidement, au plus tard cette semaine avec l'ajout des noms des rapporteurs et/ou animateurs pour la Guadeloupe et le retour des données de la Martinique.</p> <p>Madame DUVAL rappelle la question posée par M. MARTINEZ (CIRAD) sur la nécessité d'avoir une réunion préliminaire entre les personnes intéressées à travailler au sein des pôles pour nommer les rapporteurs et les animateurs. Elle souhaite savoir comment les propositions ont été faites pour la Guadeloupe. Il n'y a pas eu de réunion pour la Martinique alors que le CIRAD avait déjà coopté pour une démarche. Elle poursuit en demandant s'il ne faudrait pas inviter les personnes intéressées (public/privés/université) à un lancement officiel de la politique au niveau des pôles thématiques.</p>

Monsieur GROS indique qu'en Guadeloupe les personnes se sont portées volontaires suite aux nombreux échanges qui se sont tenus entre les personnes intéressées au sein des différents pôles. Dans le cas du pôle santé, les discussions étaient déjà bien entamées. Ils se sont mis d'accord pour le choix de l'animateur (Pierre-Yves Teycheney du CIRAD, Guadeloupe) et du rapporteur (Rémi Nevriere du CHUM, Martinique). Pour les autres pôles, la difficulté est d'arriver à mobiliser suffisamment de monde et à trouver des volontaires pour assumer cette responsabilité.

Madame DUVAL explique qu'elle s'attendait à avoir des réunions sans la polarité Guadeloupe/Martinique. Cela a été le cas du pôle santé où la représentation est équilibrée au niveau du choix. Il serait plus intéressant que la réunion soit thématique et non polaire en y associant la Martinique.

Monsieur GROS poursuit en indiquant que lors de la réunion du comité de liaison il était bien question de mobiliser et fédérer le plus de personnes sur chacun des territoires pour donner vie aux pôles. Les pôles ne partent pas du même niveau. Certains, dont les pôles santé et biodiversité, ont déjà des projets plus avancés que les autres.

Monsieur le Président de l'UA demande si la même démarche peut être entreprise en Martinique afin que l'animation des pôles soit complète.

Monsieur GROS signale que l'idéal serait que l'on arrive à échanger avec la Martinique pour chaque axe thématique pour trouver quelqu'un qui accepte la responsabilité.

Monsieur THOUARD dit être sur la même position que Mme DUVAL. Il n'y a pas eu de concertation sur le pôle mer et océan ni avec la Guadeloupe ni en interne en Martinique. Cette situation ne permet pas d'être prêt pour tenir une réunion le 9 juillet. Une réunion de lancement ou un séminaire permettrait peut-être de lancer les pôles thématiques et de faciliter les nominations au sein des pôles.

Madame DUVAL informe que de nombreuses personnes du CIRAD souhaitent s'impliquer au sein des pôles notamment pour le pôle biodiversité. Ils sont en attente de concertation.

Monsieur OZIER-LAFONTAINE annonce qu'au niveau des pôles, on peut s'accorder sur une démarche où les personnes peuvent venir s'associer pour l'enrichir. Il prend l'exemple du pôle biodiversité. Il y a la biodiversité naturelle, la biodiversité agricole et la biodiversité alimentaire. Le public n'étant pas le même, il faut donc s'organiser au niveau de chaque pôle pour réussir le lancement du consortium PARI. Il poursuit en signalant que l'on dispose en effet de peu de jours pour préparer le séminaire du 9 juillet. Il serait plus prudent de repousser la tenue des ateliers.

Monsieur le Président de l'UA fait les propositions suivantes :

- Faire une réunion en visioconférence à place du séminaire avec les collègues de Martinique afin de mettre en place les pôles puis déterminer la date du séminaire
- Capitaliser et continuer à travailler ; repousser la date du séminaire afin qu'il soit plus conséquent. Il y aurait une présentation de la politique de site, une présentation du consortium PARI, la présentation d'un pôle abouti (ex. le pôle santé) où il existe de nombreux projets tels que les travaux sur le chlอร์ดécone qui met en relation les acteurs des différents pôles et qui met aussi en lien le CHU et l'université.

Monsieur OZIER-LAFONTAINE pense qu'il y a une méthodologie à assoir entre les animateurs des différents pôles. L'invitation doit être lancée auprès du public et du privé deux semaines en amont de la manifestation.

Monsieur MORILLON (accompagné de M. ROUQUEVELLIER) indique qu'ils ont bien été informés de la réunion du 17 février dernier mais qu'ils n'ont pas eu d'informations sur les échanges existants ou sur la structuration des pôles. Reporter la discussion de quelques semaines, pour échanger en interne sur l'organisation à mettre en place, s'avère être important.

Monsieur le Président de l'UA informe que le document relatif à la politique du site Antilles qui n'avait pas fait l'objet d'une validation au Conseil d'Administration sera examiné au CA du jeudi 2 juillet. Il fera l'objet d'une large diffusion sur le site de l'université et auprès des partenaires. Par ailleurs, le partenaire qui n'avait pas encore signé la charte apposera sa signature ce jeudi 2 juillet. La charte pourra alors être transmise à l'ensemble des partenaires.

Monsieur le Président de l'UA signale que l'on prendra le temps qu'il faut pour sécuriser le fonctionnement des pôles thématiques.

Monsieur TALARMIN explique que les membres du pôle santé n'ont pas eu de mal à nommer (par email) un animateur et un rapporteur car ils se connaissent de longue date en Guadeloupe et qu'ils ont mis en place un projet avec la Martinique très récemment ce qui a facilité les contacts. Cela s'avère plus compliqué au sein des autres pôles tel que le pôle biodiversité. Ce pôle intéresse particulièrement certains membres du pôle santé qui n'ont pas été informés des réunions. Il faut sans doute revoir la méthodologie. Il serait intéressant d'interroger chaque acteur pour savoir sur quel pôle il veut travailler.

Monsieur le Président de l'UA souhaite savoir comment faire pour toucher le plus grand nombre de personnes, ceux qui habituellement ne participent pas aux réunions.

Monsieur TALARMIN pense que l'envoi d'un email en interne et en externe (au monde socioéconomique) devrait suffire.

Madame EPAMINONDAS confirme que les coordonnées des acteurs de la politique de site sont connues. Cette démarche peut être lancée.

Monsieur le Président de l'UA demande à ce qu'un courrier parte en ce sens.

Madame DUVAL propose que les organismes de recherche fassent aussi remonter une liste de noms en s'appuyant sur un travail coordonné par les Vice-présidents des commissions recherche et les DRRT. Si tout le monde lance un « HID », un certain nombre de noms pourrait être obtenu.

Monsieur OZIER-LAFONTAINE pense qu'en amont de cette réunion il faudrait organiser une présentation des pôles (définition, enjeux, périmètre couvert, objectifs et livrables que l'on se donne pour mission de réaliser entre la recherche académique et le monde socio-économique).

Monsieur MANSOT indique que ce qui a été proposé est correct. Il est nécessaire d'informer les partenaires sur la politique de site notamment par la diffusion du document qui sera soumis au CA de l'université et par la diffusion des éléments relatifs au consortium de coordination PARI. Il faut en effet indiquer les objectifs, les attentes vis-à-vis des pôles thématiques pour les animateurs et les rapporteurs. Il faut aussi établir un calendrier d'échanges. La diffusion du document relatif à la politique de site sur le site de l'université et auprès des partenaires du consortium sera faite dès le lendemain de la validation par le CA du 2 juillet. Il faudrait des échanges par email entre les partenaires et les animateurs et rapporteurs potentiels déclarés des pôles aussi bien du côté socioprofessionnel que du côté académique. Une réunion au format hybride (présentiel et distanciel) est à prévoir pour avoir un dernier débat avant la désignation des animateurs et des rapporteurs. Cela permettrait à tous d'être au même niveau d'information sur la politique de site, sur le consortium PARI et jouerait le rôle d'inauguration du consortium. Un échange sur le séminaire pourrait avoir lieu au cours de cette réunion.

Monsieur TALARMIN pensait que chaque pôle avait déjà nommé les titulaires et les suppléants. Il informe qu'il a transmis une liste pour les pôles biodiversité et santé.

Monsieur MANSOT propose de les remettre en circulation.

Monsieur THOUARD se dit favorable à la circulation de l'information afin de repartir sur quelque chose d'existant (de concret).

	<p>Monsieur TALARMIN signale que la nomination de l'animateur et du rapporteur est chose faite pour le pôle santé. Il faut cependant travailler sur les attendus et les livrables.</p> <p>Monsieur le Président de l'UA propose de fixer la prochaine réunion au jeudi 16 juillet 2020 à 11h. La réunion des partenaires des deux pôles permettra la désignation des animateurs et des rapporteurs. Il faudra par la suite fixer une date pour le séminaire et définir le programme.</p> <p>Monsieur OZIER LA FONTAINE propose de déterminer aussi la méthodologie à adopter.</p> <p>Madame DUVAL signale que la date est tardive en raison des vacances. Il risque d'y avoir des absents.</p> <p>Monsieur TALARMIN demande s'il ne serait pas plus simple que les animateurs pré-désigné organise une réunion préalable par pôle.</p> <p>Monsieur MANSOT informe que la désignation sera faite en amont via les échanges par email. La réunion permettra de réunir ceux qui sont disponibles et ont l'intention de participer au pôle en tant qu'animateur, en tant que membre des comités d'animation, ou en tant que partenaire. La discussion portera sur la méthodologie, l'identification des livrables, la fixation des jalons et la définition du travail des animateurs et des rapporteurs.</p>
Conclusions	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les animateurs et les rapporteurs pour chacun des six pôles thématiques • Prochaine réunion le jeudi 16 juillet à 11h : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation des pôles ➤ Préparation du séminaire

Point abordé	Questions diverses
Discussions	Aucune question diverse n'est inscrite à l'ordre du jour, la séance est levée.